

Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Quam plurima paucissimis	Bibliographie, Informations, Renseignements Offres, Demandes, Echanges	C/c. p. P. Fournier Nancy 53-18
ABONNEMENT UN AN) France 12 fr.) Etranger 15 fr. Le numéro : 2 fr. Les Abonnements partent du 1 ^{er} Janvier Toute personne qui ne se désabonnera pas sera considérée comme réabonnée	Fondé par H. LÉVEILLÉ Continué par Ch. DUFFOUR Directeur : Prof. P. FOURNIER Docteur ès-sciences	DIRECTION RÉDACTION ET ADMINISTRATION 7, Allée des Belles Vues GARCHES (Seine-et-Oise) France

PETITES MONOGRAPHIES BIOLOGIQUES

17. — *Juncus* L. *Jour*

1. Très grande diversité de structure entre les espèces. — répondant à la grande diversité de leur écologie.

2. Plantes sans feuilles, ou à feuilles peu nombreuses, en tout cas de surface ordinairement très réduite. — réduction de la surface de transpiration (structure xérophyte, commune à diverses plantes des marécages), nécessitée par le milieu.

3. Moëlle maintenant l'intérieur de la plante dans un bain d'air, tiges et feuilles plus ou moins tubulaires, grandes cellules aériennes de plus en plus développées à mesure que les espèces deviennent plus aquatiques. — énergie évaporation en rapport avec le milieu où vit la plante.

4. Tiges à épiderme vert, plantes entièrement enveloppées de tissu chlorophyllien, — assimilation et respiration généralisées en compensation de la réduction des feuilles.

5. Tiges et feuilles à épiderme résistant, mais rendues plus ou moins creuses et cavernieuses par leur moëlle, — souplesse et résistance réunies vis-à-vis du vent, facteur d'anémogamie et d'anémochorie.

6. Racines portant parfois des nodosités comme celles des Légumineuses (*J. bufonius*, etc.), produites par une Ustilaginée (*Schinzia Ascherssoniana* Magn.), — division du travail dans l'exploitation du sol.

7. Racines en paquets (*J. bufonius*, *J. tenagea*, *J. capitatus*) ou rhizomes allongés à racines nombreuses ou grosses touffes, — fixation et ancrage en sol mouvant, sable ou vase.

8. Rhizome rampant (*J. trifidus*, etc.), bourgeons adventifs (*J. supinus*), — multiplication végétative.

9. Fleurs petites, incolores ; ni nectar, ni parfum ; pollen lisse et sec ; stigmates plumeux. — anémogamie.

10. Floraison par « salves » : tous les individus d'une localité donnent tout à coup, le même jour, une masse de fleurs, et celles-ci fermées,

pendant plusieurs jours il ne s'en ouvre plus (*J. bufonius*, *J. squarrosus*, *J. tenuis*, etc.). — abondance de pollen, condition de l'anémogamie, et facilité de fécondation croisée.

11. Floraison à heures déterminées (sauf modifications causées par état thermique et hygrométrique de l'atmosphère), et de courte durée, avant les heures trop chaudes, — préservation du pollen.

12. Floraison en deux étapes : 1^o Stade femelle : à l'ouverture des fleurs (5 à 6 heures du matin chez *J. bufonius*, 9 heures chez *J. tenagea*), les stigmates s'allongent horizontalement sans dépasser le périanthe ; durée : environ une demi-heure dans *J. bufonius* ; 2^o Stade mâle : les anthères, l'une après l'autre, à courts intervalles, se tordent sur elles-mêmes, s'ouvrent et répandent le pollen ; vers 9 heures, dans *J. bufonius*, la dernière est vidée ; alors les papilles des stigmates se flétrissent et ceux-ci se dressent au-dessus du périanthe ; entre 10 heures et midi, dans la même espèce, les fleurs se ferment définitivement ; — dispositions favorisant la fécondation croisée.

13. Entre les « salves », fécondation à l'intérieur des fleurs fermées (cleistogamie) dans *J. bufonius*, *J. effusus*, *J. glaucus*, etc. ; — auto-fécondation comme moyen de secours.

14. Graines petites, légères, projetées par éclatement des capsules ; — par temps sec, dispersion par le vent.

15. Epiderme des graines fournissant, dans l'eau et sous la pluie, une enveloppe gélatineuse, semblable à du frai de grenouille, et adhérent au plumage des oiseaux d'eau, aux pieds, aux chaussures, aux roues des véhicules ; — dispersion (zoochorie).

16. Parfois chute de l'inflorescence sur le sol humide et germination des graines dans la capsule (fausse viviparité) ; sinon germination soit à l'automne, soit au printemps suivant.

17. L'adhérence particulièrement facile des graines de *J. tenuis* aux roues des véhicules semble expliquer la rapidité extraordinaire de son invasion (arrivé de l'Amérique du N. vers 1824, à Anvers).

Deux particularités :

18. Leur présence dans la flore des coupes de

bois : — la brusque cessation de l'énorme consommation d'eau par les arbres rend le sol anormalement humide ; d'où la présence des Junces, de *Marchantia*, etc.

19. Persistance opiniâtre, sous des formes réduites, des plantes piétinées dans les chemins et sentiers (*J. compressus*, *J. tenuis*) ; — processus de régénérescence.

(A suivre).

P. F.

RÉVISIONS DE LA FLORE DE FRANCE

I

Il va de soi qu'un ouvrage du genre des *Quatre Flores de la France* ne se lit pas d'enfilée comme un roman, et que beaucoup des détails qu'il contient ne seront remarqués des botanistes qui l'utilisent qu'au hasard d'une recherche et d'une détermination. Cependant, il est très utile d'en mettre en lumière les points sur lesquels se trouvent complétés ou modifiés les deux grands ouvrages classiques de la botanique française, celui de l'abbé COSTE et celui de ROUY.

C'est cette modeste mise au point que nous nous proposons ici, malgré le titre peut-être un peu ambitieux de *Révision de la Flore de France*. Il ne saurait être question d'en dresser un nouveau catalogue. Pareil travail exigerait un volume et d'ailleurs le *Conspectus* de ROUY, tout récent (1827), remplit à la perfection ce rôle.

Un autre but de la série des articles que nous commençons ici, est de donner, sur certains détails, des explications qu'il était impossible d'introduire dans la *Flore*. Sur les problèmes posés continuellement par la nomenclature, entre autres. L'application des *Règles* dues aux congrès internationaux n'est pas toujours commode ni sans traquenards. Dans les *Quatre Flores*, nous nous sommes appliqués à prendre, comme nom d'espèce, toujours le plus ancien. Cela, déjà, crée un sujet de fréquentes divergences avec ROUY et avec COSTE. Ce dernier ne semble pas avoir suivi de règle déterminée. Quant à ROUY, il s'est tenu, au contraire, constamment à son principe du *plus ancien binôme*, c'est-à-dire qu'il adopte toujours, non pas l'adjectif spécifique le plus ancien, mais le plus ancien ensemble formé du nom de genre et de l'adjectif spécifique. Par exemple (t. XIII, p. 96), pour *Nigritella*, le nom linnéen (1753) est *Satyrium nigrum* L. Dans les *Quatre Flores*, il devient *Nigritella nigra* (L.) Reichb., REICHENBACH ayant le premier rattaché au genre *Nigritella* de RICHARD la plante de LINNÉ. Pour ROUY, au contraire, son nom est *N. angustifolia* Rich., parce que celui-ci a créé ce binôme dès 1817, antérieurement à celui de REICHENBACH.

Plus d'une fois, les questions de ce genre restent sujettes à discussion et se prêtent à des interprétations différentes. De là l'utilité d'expliquer les raisons des noms adoptés dans certains cas litigieux.

Il est certainement désagréable, pour les anciens botanistes, d'assister à ce bouleversement, même partiel, de la nomenclature. Il faut re-

connaître néanmoins qu'il fallait bien, un jour ou l'autre, en venir là, sous peine de tomber dans un véritable chaos. D'autre part, nous devons nous dire, que la jeune génération n'aura pas à souffrir du même souci, une fois la nomenclature bien établie et fixée.

Il est peu de numéros, dans la *Flore*, sur lesquels il n'y ait quelque observation d'un genre ou de l'autre à consigner ; nous ne pouvons nous arrêter qu'aux plus importantes.

*

TYPHACÉES

108. *Typha Shuttleworthi* Koch et S. — ROUY (t. XIII, p. 33) fait, de cette forme, un hybride, *T. latifolia* > *angustifolia*, tandis que COSTE (t. III, p. 437) la traite comme une bonne espèce. La manière de voir de ROUY a contre elle, outre l'opinion très autorisée de GÈZE, le regretté spécialiste des *Typha* (in litt. à ASCHERSON et GRAEBNER, d'après le *Synopsis*, t. I, 2^e éd., p. 416), et celle de ces deux derniers botanistes, l'ensemble des caractères, qui ne sont nullement intermédiaires et n'ont pas la variabilité si frappante chez les hybrides. Dans *T. Shuttleworthi*, les fleurs femelles n'ont pas de bractéoles, tandis que dans l'hybride authentique \times *T. glauca* Godr. (*T. angustifolia* \times *latifolia*) elles en possèdent souvent de rudimentaires. L'hybridité ne saurait non plus rendre compte de la couleur brun cendré, si caractéristique de l'épi femelle.

T. Shuttleworthi est d'ailleurs répandu dans l'Europe méridionale, surtout dans les vallées des Alpes et des Carpathes. Il se rencontre jusqu'en Suisse, dans la vallée supérieure du Rhin, en Bade, dans le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche, en Italie du Nord, en Styrie, en Hongrie, en Transsilvanie. Une sous-espèce, *T. orientalis* Presl., le représente en Chine et au Japon.

Par contre, GÈZE doutait de sa présence dans les Pyrénées-Orientales (La Tet) et pensait qu'il s'agissait là de *T. latifolia*. (Dans le *Synopsis*, l. c., p. 416).

116. *Sparganium diversifolium* Graebner S.-esp. ***S. Wirtgeniorum*** Asch.-Gr. — C'est P. Graebner qui a distingué, en 1895, *S. diversifolium* des espèces voisines, ou plutôt qui l'a nommé, car déjà Philippe WIRTGEN l'en différenciait (1857), mais le prenait pour *S. fluitans* Fries, qui est une espèce scandinave. BOREAU et LE GRAND avaient suivi en cela WIRTGEN. ROUY rejette la distinction spécifique de *S. diversifolium* et fait de *S. Wirtgeniorum* une simple race de *S. Boreaui* (qu'il écrit d'ailleurs *Borderi* avec la majorité des auteurs, qui ne tiennent pas compte de l'e final dans le nom d'Henry BORDERÉ). Détail singulier, il passe sous silence les caractères végétatifs particuliers à cette espèce et réduit sa diagnose à un minimum qui ne laisse rien deviner de la spécificité biologique sur laquelle insiste GRAEBNER (*Synopsis*, t. I, 2^e éd., p. 440). Cela lui permet d'ajouter un *Nobis* plus que discutable à *S. Wirtgeniorum* (t. XIII, p. 339). Même de petites flores de poche, comme GARCKE et WUNSCH-ABROMEIT admettent *S. diversifolium* comme espèce distincte.

GRAMINÉES

116 bis et suiv. ***Phyllostachys*** et ***Arundinaria***. — Les *Flores* de COSTE comme de ROUY

ne font pas mention des Bambous. Pourtant, un certain nombre d'espèces, rustiques dans une bonne partie de la France, tout le Midi et tout l'Ouest, sont si fréquemment plantées et se maintiennent abandonnées à elles-mêmes, parfois même en se glissant hors des limites des propriétés, qu'il semble difficile de les exclure absolument d'un ouvrage de détermination. On leur a donc fait, dans la *Flore*, une petite place qui paraît légitime.

118. Coix Lacryma Jobi L. — ROUY ne fait aucune mention de cette Graminée, bien qu'elle soit très cultivée dans le Midi et naturalisée aux environs de Nice. Il est à noter que vis-à-vis des plantes non indigènes, cultivées en grand, spontanées ou naturalisées, COSTE et ROUY ont suivi deux marches contradictoires. Le premier, trop asservi d'abord aux volontés de son éditeur, ne leur a fait aucune place au début, pas plus d'ailleurs qu'aux espèces secondaires. C'est ainsi que *Accr. Negundo*, *Ailanthus glandulosa*, *Symphoricarpos racemosa*, etc., qui sont si fréquemment naturalisés, ne figurent pas dans son premier volume. Mais il a reconnu par la suite l'importance de cette flore immigrée et, petit à petit, l'a fait entrer dans son travail. De sorte que son troisième volume lui a offert une large hospitalité. Maintes Graminées exotiques sont décrites dans sa *Flore*, dont au moins une, *Maillea crypsoides* Boiss. (t. III, p. 536), sans aucun titre, car elle n'a été trouvée chez nous que semée par ROBERT, Directeur du Jardin Botanique de la Marine à Toulon, de graines reçues de DUMONT D'URVILLE. Ainsi se fait-il que *Coix* figure dans la *Flore-Coste* (t. III, p. 530).

ROUY, tout à l'inverse, avait commencé par indiquer, bien qu'en texte plus fin, les espèces de ces divers groupes. C'est ainsi qu'on trouvera dans son t. I, p. 152, *Papaver somniferum* L.; au t. II, *Lunaria biennis* Mönch. (p. 171), *Fibigia clypeata* Boiss. (*ibid.*), et même l'*Alyssum edentulum* Waldst. et Kit. (*A. Gemonense* L.; *A. petraeum* Ard.) des ruines du Château d'Assier (Lot). Mais, à mesure qu'il avançait, il s'est mis à les écarter, de sorte que ses Graminées ne comprennent ni le Maïs, ni les Larmes-de-Job, ni le Riz, cultivé en Camargue, etc.

L'attitude de l'abbé COSTE s'explique très facilement. L'expérience et les questions de ses correspondants l'ont instruit sur la nécessité de faire une place à des espèces qui comptent souvent parmi les plus gênantes à identifier. Celle de ROUY reste assez énigmatique et peut-être s'explique-t-elle par un trait de caractère.

Revenons à notre plante. L'abbé COSTE écrit : *Coix Lacryma* L., et la plupart des floristes avec lui. Mais le nom linnéen, dans le *Species* de 1753, est *Lacryma Jobi*, traduction du nom vulgaire italien, nom repris de DE L'ECLUSE. Mais dans la 10^e édition du *Systema* (1759) et dans la 12^e (1767), le mot *Jobi* est tombé à l'impression. De là le nom tronqué usité depuis par la plupart des *Flores*.

123. Hierochloa odorata (L.) Wahlbg. nous offre l'occasion de dire un mot d'un genre de détails sur lesquels nous ne reviendrons pas ailleurs.

ROUY (t. XIV, p. 37) écrit, après ASCHERSON-GRAEBNER, qu'il suit de très près, dans son dernier volume, **Hierochloë**; COSTE, après NYMAN et REICHENBACH, écrit **Hierochloa**. Les esprits un

peu pointilleux se demanderont où est la bonne orthographe. Je leur dirais volontiers que les deux sont bonnes, et qu'il n'y a pas lieu de s'arracher les cheveux pour des divergences de ce genre. D'abord l'étymologie légitime les deux formes, puisqu'il existe, en grec, les deux mots *chloa* et *chloë*. Puis, si GMELIN, dans *Fl. Sibir.*, I. 100 (1747) a écrit *Hierochloë*, ce n'était point pour désigner notre espèce française. Pour elle, au contraire, répondant à *Holeus odoratus* L., elle n'a été rangée tout d'abord dans le genre de GMELIN que sous le nom de *Hierochloa borealis* par ROEMER et SCHULTESS (1817). Fidèle à notre méthode, indiquée précédemment, nous adoptons pour elle l'adjectif linnéen. Quant à la forme *Hierochloa*, nous l'avons préférée par analogie avec les *Sclerochloa*, *Echinochloa*, *Oreochloa*. Mais il est bien entendu que NOUS PROPOSONS ET N'IMPOSONS PAS.

129 bis. Phalaris angusta Nees. — Ne figure ni dans ROUY, ni dans COSTE, ni dans ASCHERSON-GRAEBNER, ni dans HEGI. Mais il a été trouvé à Montpellier, non seulement au milieu du XIX^e siècle, aux temps fameux où Port-Juvénal nourrissait toute une flore exotique, mais encore, plus récemment, en 1905, par THELUNG (*Flore adv. Montp.*, p. 90), depuis à Strasbourg et, en Allemagne, à Fribourg-en-Brigau. Ce qui suppose qu'il peut encore se rencontrer ailleurs.

138. Phleum subulatum (Savi) Asch.-Gr. — Pour ROUY comme pour COSTE, c'est *Ph. tenue* Schrader; pourquoi pas pour nous? Le nom le plus ancien de cette espèce est *Phalaris subulata* Savi (1798, *Fl. Pis.*, I, 57). *Phalaris tenuis* Host. est de 1802. En 1806, SCHRADER l'a réuni au genre *Phleum*. Notre règle habituelle veut conséquemment que cette espèce porte le nom de *Phl. subulatum* et non de *Phl. tenue*. Nous avons expliqué plus haut par suite de quel principe ROUY a adopté ce dernier binôme et COSTE l'a simplement suivi. — Pour **139. Phl. paniculatum** Huds., au lieu de *Phl. asperum* Jacq., le cas est absolument parallèle. Aussi n'y insistons-nous pas. Et comme cette cause de divergence revient fréquemment, nous la signalons une fois pour toutes. Disons seulement que ce parti-pris du « plus ancien binôme » a parfois conduit ROUY à des impasses bien amusantes. Nous aurons l'occasion d'en signaler quelques-unes.

151. Sesleria ovata (Hoppe) Kerner. (*S. microcephala* Lmk et DC.; cf. *Monde des Pl.*, 1933, p. 4, et 1934, p. 29), ne figure jusqu'ici dans aucune flore française. C'est une de nos précieuses acquisitions récentes, et malheureusement déjà compromise par les transformations que subit actuellement le terrain au Col d'Iseran.

152. S. cærulea (L.) Ard. — Nous avons signalé dans *Le M. des Pl.*, 1934, pp. 28 et 29, l'intérêt des deux races, non mentionnées dans les ouvrages français antérieurs.

163 bis. Pennisetum villosum R. Br., naturalisé en quelques points du littoral méditerranéen, ainsi que **191 bis. Cortaderia Selloana** (Schult.) Asch.-Gr. sont également à ajouter à nos *Flores*.

169. Echinochloa eruciformis (S. et Sm.) Rehb., **174. Paspalum dilatatum** Poir., **178. Stenotaphrum dimidiatum** (L.) Brongl., **179. Eleusine Indica** (L.) Gaertn., **181 bis. Andro-**

pogon Provincialis Lmk, **186. *Sorgum vulgare*** (Pers.) Fiori et P., appartiennent à ce groupe d'étrangères auxquelles ROUY a fermé l'entrée de son ouvrage, tandis que COSTE leur faisait bon accueil. **169 bis. *Hoplismenus undulatifolius*** (Ard.) P. B., que nous ajoutons à cette liste, est au nombre des espèces possibles sur le littoral de la Côte d'Azur.

Pourquoi *Hoplismenus* et non *Oplismenus* ? Pour la même raison que l'on doit écrire *Helodea*, *Orchis helodes*, *Ranunculus hololeucos*.

On remarquera, à la suite du n° 193, × ***Ammodalamagrostis Baltica*** (Flugge) P. F. (*Amophila Baltica* Link), hybride fixé, que beaucoup d'auteurs allemands ont souvent tenu pour une bonne espèce, et qui vient d'être découvert à Dunkerque.

214 bis. *Agrostis nigra* With. ne figure dans aucune de nos flores. C'est une espèce rare d'Angleterre et d'Ecosse, figurée dans BUTCHER-STRUDWICK. *Further illustrations of British Plants*, 1930, (n° 436, p. 418), est indiqué, avec certitude, dans les Ardennes belges, aux environs de Spa, dans ASCHERSON-GRAEBNER, *Synopsis*, II, I, p. 177, bien que le récent *Manuel* de M.-J. GOFFART n'en fasse pas mention. Aussi avons-nous cru devoir faire figurer cette espèce au nombre de celles « à rechercher ».

216. *Sporobolus tenacissimus* P. B. ne figure pas dans ROUY, bien que naturalisé dans les B.-Pyr., les Pyr.-Or., le Tarn, l'Hérault. Dans COSTE, on le trouvera p. 572.

220 (? ×). *Agropogon lutosus* (Poir.) P. Fourn. — Il s'agit de la plante nommée dans ROUY (t. XIV, p. 77) × *Polygopon littoralis* Smith. Mentionné dans COSTE au *Supplément*, p. 724, comme étant à ajouter. C'est un hybride fixé se comportant comme une véritable espèce. Mais c'est un hybride intergénérique : *Agrostis alba* × *Polygopon Monspeliense* (DUVAL-JOUVE, *Bull. Soc. Bot.*, 1875, t. XXII, p. 288). Or il paraît non seulement légitime, mais nécessaire, de marquer, dans le nom lui-même, l'intervention des deux genres dans l'hybridation, comme on marque autant que possible celle des deux espèces. Voilà pourquoi j'ai formé ce nom d'***Agropogon*** à l'imitation des noms analogues déjà nombreux, par exemple pour les Orchidées.

222. *Stypa pennata* L. — Il est au moins singulier, et je n'en trouve aucune explication valable, que ROUY (t. XIV, p. 96) ne mentionne pas même à titre de variété les deux sous-espèces distinguées par ASCHERSON-GRAEBNER (*Synopsis*, II, I, 102-109) : ***S. eu-pennata***, avec sa race *Joannis* Celak., la plus répandue au nord des Alpes, et ***S. Mediterranea***, avec deux autres races, nommément indiquées en France l'une et l'autre, aussi bien que la précédente, *pulcherrima* C. Koch et *Gallica* Steven. Il s'en suit que *S. pennata*, assez répandu chez nous cependant, y est mal connu dans ses formes. Ce cas forme, comme on voit, un parallèle à 152. *Sesteria caerulea*, pour lequel ROUY fait de même inexplicablement silence sur les deux races à biologie si différente. Deux exemples qui montrent, avec d'autres, que le t. XIV de la *Flore de France* n'a pas été rédigé avec la même ampleur, sinon avec le même soin, que les précédents.

224 bis. *Stypa parviflora* Desf., que ne mentionnent ni COSTE ni ROUY, compte, il est vrai,

dans cette flore de Port-Juvénal que l'on peut regarder comme trop accidentelle pour entrer en ligne de compte. Cependant, comme ce n'est point une espèce exotique, mais bien méditerranéenne, il a semblé utile de lui faire une petite place en prévision d'autres rencontres possibles.

235 bis. *Airopsis levis* (Brotero) P. F. (*Aira laevis* Brot.) est à rechercher dans nos Pyrénées. C'est une espèce ibéro-pyrénéenne trop voisine du rarissime *A. minuta* (L.) Desv. pour qu'il n'y ait pas lieu de signaler sa possibilité à l'intérieur de nos frontières.

Il a semblé, en effet, que, chez les Graminées plus qu'en toute autre famille, le danger de méconnaître des formes intéressantes faute d'informations, était très réel. C'est pourquoi figurent encore, dans *Les Quatre Flores*, **273 bis. *Trisetum argenteum*** Rœm. et Sch., voisin de *T. distichophyllum* P. B.; **282 bis. *Koeleria hispida*** DC.; **284 bis. *K. hirsuta*** (Schleich.) Gaud.; **285. *K. glauca*** (Schk.) DC., que ne donne aucune autre *Flore française*.

Quant à **285 bis. *K. Genevensis*** Domin., c'est une authentique acquisition de notre flore, qui n'est passée inaperçue jusqu'ici comme telle qu'en raison de ces amusantes « annexions helvétiques » signalées dans le précédent n° du *Monde des Plantes* (p. 14).

Tout ce genre *Koeleria* a été élaboré d'après les travaux du spécialiste DOMIX; de sorte que son économie est sensiblement différente dans *Les Quatre Flores* de ce qu'elle était dans ROUY et COSTE.

301. *Glyceria altissima* (Mœnch.) P. F. — C'est le *G. aquatica* Wahlbg. Pourquoi ce changement de nom ? Pour une raison que ROUY a déjà expliquée (t. XIV, p. 187 ss.). Le nom le plus ancien est *Poa aquatica* L. (1753). Mais, en 1819, PRESL nommait *Glyceria aquatica* le *Catabrosa* (que LINNÉ avait appelé *Aira aquatica*). C'est l'année suivante que WAHLENBERG formulait son *Glyceria aquatica* pour la plante généralement ainsi nommée depuis lors. Il n'en est pas moins vrai que la priorité revient à la combinaison de PRESL. C'est pourquoi il a paru nécessaire de reprendre l'appellation de MÖENCH, *Poa altissima* (1794). Le binôme *G. spectabilis* Mert. et K. est seulement de 1823.

Sur **313. *Poa Balfouri*** Parn., que l'on ne trouvera dans aucune *Flore française*, l'essentiel a été dit dans *Le M. des Pl.* de 1934, p. 29.

333 bis. *Melica picta* Koch. **351 bis. *Vulpia Alopecurus*** (Schousb.) Link. **429 bis. *Agropyrum biflorum*** Rœm. et Schult., figurent comme espèces à rechercher; **355. *V. incrassata*** (Lmk) Link, comme indûment négligé par ROUY, puisqu'on peut le considérer comme indigène en Corse et qu'il a été fréquemment trouvé dans le Midi, spontané ou adventice (Perpignan, Agde, Montpellier, Marseille, Nice).

354. *V. tenuis* (Tin.) Parl., omis par ROUY et par COSTE, a été envoyé par R. von UECHTRITZ à ASCHERSON et GRAEBNER, sous le nom de *V. Broteri*, comme ayant été récolté par DUVAL-JOUVE aux Maures du Luc (*Synopsis*, II, II, p. 560). Aux botanistes provençaux de rechercher si cette espèce méditerranéenne y était purement accidentelle.

360. *Festuca amethystina* L., qui est une bonne espèce presque circumboréale et ne figure pas dans ROUY ni dans COSTE, existe chez nous en Savoie, près de Chambéry (SAINT-YVES, *Fest. Alp.-Mar.*, p. 213). **361. *F. laxa* Host.** Sous-esp. ***F. dimorpha* (Guss.) S.-Y.** est également une acquisition récente de notre flore.

396 bis. *Bromus brachystachys* Hornung, d'Asie-Mineure et Mésopotamie, s'est rencontré, comme adventice, déjà tant de fois en diverses régions d'Europe Centrale, qu'il a paru nécessaire de le signaler à l'attention. Quant à **403 bis *B. scoparius* L.**, répandu en Espagne, Sardaigne, Sicile, les Balkans, il semble pouvoir se rencontrer au moins en Corse.

(A suivre).

P. FOURNIER.

Le *Koeleria setacea* Pers.

en forêt de Dreux (Eure-et-Loir)

J'ai trouvé cette graminée subméditerranéenne, très rare dans le rayon de la flore parisienne, le 16 juin 1927, sur les pentes crayeuses et chaudes de la vallée de l'Eure, en bordure de la forêt de Dreux, au dessus du village de Montreuil. Dans cette localité, comme sur les coteaux calcaires bien exposés de la vallée du Loing, entre Moret et Souppes (S.-et-M.), le ***Koeleria setacea*** se présente comme une bonne caractéristique de la Pelouse calcaire à *Festuca duriuscula* et *Sesleria caerulea* (ALLORGE); il s'y trouve en compagnie d'*Ancumone Pulsatilla* L., *Helianthemum polifolium* D. C., *Polygala calcarea* Schultz., *Linum tenuifolium* L., *Ononis Columnæ* All., *Coronilla minima* L., *Brunella grandiflora* Jacq., *Teucrium montanum* L., *Epipactis atrorubens* Schultz., *Carex humilis* Leyss., *Sesleria caerulea* Arduin., *Avena pratensis* L., pour ne citer que les espèces les plus marquantes de ce groupement très bien représenté à cet endroit.

A ma connaissance, le *Koeleria setacea* n'a encore jamais été indiqué en forêt de Dreux; c'est donc une localité nouvelle pour la flore parisienne, où cette graminée n'était connue jusqu'à présent qu'en Gâtinais: dans la vallée du Loing, entre Episy et Souppes (*Vade-Mecum* de JEAN-PIERT) et sur les coteaux de Grangermont, près Puiseaux (Chanoine BENOIST, *Essai de Florule de Pithiviers (Loiret) et des environs*, Le Mans, 1910). J'ai récolté moi-même le *Koeleria setacea* à ces différentes localités. Non loin de Dreux, mais hors des limites de la flore parisienne tracées par COSSON et GERMAIN DE SAINT-PIERRE (*Flore des environs de Paris*, 1861), M. SAINT-AMAND a signalé le *Koeleria setacea* dans la vallée de la Seine, aux environs d'Elbeuf, en 1913, et le donne là comme nouveau pour la Normandie (*Bull. Soc. des Sc. nat. d'Elbeuf*, 1913, p. 33); bien qu'elle n'y ait pas encore été rencontrée, cette graminée méridionale doit très probablement exister aussi, dans la même vallée, entre Mantes et Les Andelys.

D'après ROUY, la répartition géographique du *Koeleria setacea* en France est la suivante: Midi, Alpes, Cévennes, Pyrénées, Sud-Est, Lyonnais, Bourgogne, Centre, Ouest, Seine-et-Marne, Alsace.

R. GAUME (Paris).

Je vous signale que nous avons ***Phillyrea media* L.** en Haute-Garonne, à Puymaurin, canton de l'Isle-en-Dodon,, confins de la Haute-Garonne et du Gers. Puymaurin: haie bordant la route qui longe le mur, côté ouest, du cimetière (deux robustes exemplaires). Un pied plus jeune (provenant sans aucun doute d'un semis naturel), sur le vieux mur bordant le parc du château, au village. La plante a été vérifiée par M. le professeur GAUSSEN.

Jean DADER (L'Isle-en-Dodon).

Gnaphalium Hoppeanum Koch en France

ROUY (t. VIII, p. 188 n.) déclare n'avoir pu reconnaître le véritable ***Gn. Hoppeanum* Koch** dans aucune plante provenant des Alpes françaises. Moi-même, j'ai dû rattacher à *Gn. supinum* L. divers échantillons nommés *Gn. Hoppeanum* par un botaniste étranger de grande valeur, spécialiste de la flore alpine: ce qui m'avait amené à partager l'opinion de ROUY. De là les notes du *M. des Pl.* (1934, p. 45 et 1935, p. 6).

Mais celles-ci m'ont valu la communication, par M. F. LENOBLE, de plantes recueillies par lui, qui m'ont obligé à modifier ma conviction et dans lesquelles je vois l'authentique *Gn. Hoppeanum* Koch. L'une de ces plantes provient des sources du Drac, à Orcières (H.-Alpes) (2.400 m.); une autre du Val Ségure, à Ristolas-en-Queyras (Ht-Alpes), vers 1.850 m. Les folioles externes de l'involucre sont nettement 3 fois plus courtes que les internes, ce qui différencie nettement ces plantes de *Gn. supinum*. « Je possède des échantillons identiques, écrit M. LENOBLE, des sources de l'Arc (2.200 m.) » et il ajoute: « Les souches et les tiges n'ont pas le même comportement dans les deux espèces. *G. supinum* a, comme le dit KOCH, (« caudiculis repentibus dense caespitosis ») une souche ramifiée, gazonnante, cespitueuse, émettant des stolons aériens courts et, en général, plusieurs tiges fleuries (sauf pourtant dans la var. *pusillum* Pers.); celles-ci courtes, plus ou moins décombantes, au moins quelques-unes. La plante mérite son nom de *supinum*. SCHINZ et KELLER signalent d'ailleurs la souche gazonnante et les stolons.

Dans *G. Hoppeanum*, au contraire, la souche est non gazonnante, simple, émettant, en général, une seule tige dressée verticalement, presque filiforme. HEGI représente cependant un échantillon avec de nombreuses tiges: cela doit être très exceptionnel; je n'ai jamais constaté rien de semblable dans mes récoltes en Queyras, en Champsaur, en Maurienne, dans le vallon de la Leysse et aux sources de l'Arc. J'ai toujours vu les plantes soit presque toujours avec une seule tige simple, soit très rarement avec deux tiges partant de la même souche. Par contre, pour *G. supinum*, le cas habituel est la présence de plusieurs tiges issues de la même souche, ce qui rend la plante gazonnante.

Un caractère constant sur mes échantillons est la couleur de l'involucre: les bractées de *G. Hoppeanum* sont généralement d'un brun très foncé, presque noir à l'extrémité; celles de *G. supinum* sont plus pâles, de sorte que, dans l'ensemble, ses fleurs sont blanc jaunâtre, comme l'ont écrit SCHINZ et KELLER. »

P. F. et F. LENOBLE (Dijon).

Grimmia patens Dicks.*(Racomitrium patens* Huebn.)

Durant un petit séjour à Huelgoat (Finistère), au mois de mai 1934, j'ai récolté **Grimmia patens** sur un bloc de granit ensoleillé, dans une clairière de la forêt; cette mousse était là en compagnie d'autres espèces spéciales aux rochers siliceux secs et vivement éclairés: *Andreæa Rothii* W. et M., *Racomitrium lanuginosum* Brid., *Racomitrium heterostichum* Brid.

Le *Grimmia patens* est une plante montagnarde, surtout répandue en France à une altitude supérieure à 1.000 m.; sa présence à Huelgoat, à environ 200 m., est un fait bryogéographique intéressant, et vient enrichir la liste des Muscinées montagnardes déjà signalées dans les Monts d'Arrée: *Alicularia compressa* (Hook) Nees, *Marsupella aquatica* (Lind.) Schiffn., *Scapania umbrosa* (Schr.) Dum., *Racomitrium fasciculare* Brid., *Grimmia Hartmani* Schp., etc.

Le *Grimmia patens* est, en effet, nouveau pour la Bretagne; je ne l'ai vu indiqué dans aucun des travaux bryologiques concernant cette province, et M. PÔTIER DE LA VARDE, le bryologue bien connu, auquel j'ai communiqué ma trouvaille, a eu l'amabilité de me faire savoir, qu'à son avis, cette mousse n'y avait encore jamais été trouvée.

R. GAUME (Paris).

ADVENTICES & NATURALISÉES**Wigandia Caracasana** H.B.K. (HYDROPHYLLÉES)

Cette espèce a pour patrie, comme les autres espèces du même genre, l'Amérique centrale, aux environs de l'Équateur: Mexique, Vénézuéla, Guatémala, Colombie, Pérou, etc.

Elle a dû être introduite en France vers 1865 (date exacte à préciser).

Plantée dans les propriétés privées de la Côte d'Azur, elle a prospéré facilement.

Ses longs rejets donnent naissance à des tiges de 2 à 3 mètres de hauteur, peu ou pas ramifiées, garnies de grandes feuilles alternes très décoratives, atteignant jusqu'à 60 centimètres de longueur totale, en comprenant le pétiole, qui a 8 à 9 cm. de longueur.

Ces feuilles sont ovales, cordées à la base, crénelées-dentées, de couleur vert foncé en dessus et bronzée en dessous, à nervures très fortes et très saillantes en dessous, surtout la centrale, qui est très puissante et presque cylindrique à sa base. Ces feuilles sont garnies en dessous de poils glanduleux glutineux, et le pétiole porte des poils vulnérants.

Les fleurs, régulières, stamino-pistillées, ont environ 2 cm. 1/2 de diamètre; elles sont de teinte bleu-violet à gorge blanchâtre. Elles sont nombreuses et disposées en larges et amples panicules terminales.

Le calice vert a 5 divisions aiguës, poilues, glanduleuses, plus longues que le tube de la corolle, laquelle est à 5 divisions arrondies et étalées.

Cinq étamines à filets portant de longs poils argentés. Anthères jaunes, un peu saillantes.

Floraison mars-avril. Les graines mûrissent

sous notre climat et le fruit s'ouvre en deux valves.

Cette plante s'est échappée des jardins et garnit les fentes des rochers et des vieux murs bien exposés au midi, en divers endroits de la Côte d'Azur; elle peut être considérée comme spontanée entre Cannes et Menton.

Il existe dans les jardins deux espèces voisines: **Wigandia Vigieri** (Mexique 1865) et **Wigandia urens** B. H. K. (Pérou); mais elles n'ont pas dépassé, en France, les limites de la culture.

Emile BERTRAND (Antibes).

*

J'ai recueilli à Calais, dans les dunes, près de la Redoute, plusieurs exemplaires d'un *Senecio*, que j'ai fait déterminer par M. BEAUVERD, de Genève, sur l'herbier BOISSIER. Nous avons constaté que ce *Senecio* était d'origine américaine et se nommait **Senecio Douglasii**.

D'autre part, je puis vous signaler également une erreur probable dans une localité indiquée sur la plupart des *Flores* de la région parisienne. Ces *Flores* signalent en particulier le **Vaccinum myrtillus** aux environs de Vernon. Je connais très bien cette région et j'y ai herborisé pendant des années. Cependant, je n'y ai jamais trouvé cette plante. Par contre, j'y ai rencontré le **Vaccinum Vitis Idæa** sur les collines près de la Fontaine Tilly, dans un terrain siliceux, en association avec le *Teucrium Scordonium* et l'association de la chénaie silicole habituelle.

Robert L'HERMITE (Paris).

Rectification au sujet du Spartina de la Canche

Dans le numéro 212 du *Monde des Plantes*, M. E. LENGRAND signale, dans l'Estuaire de la Canche (Pas-de-Calais), la présence de *Spartina stricta* et s'étonne que DE VICQ et MASCLEF ne l'y aient pas vu. Je présume que M. LENGRAND a pris pour *S. stricta* le **S. Townsendii** H. et J. Groves (1881), plante hybridogène (?) ou importée, dont l'histoire est bien connue, qui tend à se répandre sur les vases maritimes de la Manche et dont j'ai signalé, en 1923, l'apparition « à l'embouchure de la Canche, entre Etaples et la mer ». (*Bull. Soc. Bot. France*, tome LXX, 1923, p. 62).

Aug. CHEVALIER (Paris).

Les Quatre Flores de la France

Les fascicules III, IV et V ont été expédiés aux souscripteurs le 9 avril. Ils contiennent la fin des *Graminées*, les *Cypéracées*, *Juncaginacées*, *Aponogétonacées*, *Alismacées*, *Butomacées*, *Hydrocharidacées*, *Potamogétonacées*, *Naiadacées*, *Lemnacées*, *Aracées*, *Joncacées*, *Commélynacées* et le début des *Liliacées* (*Colchicées* et tableaux des *Asphodéloïdées*).

Le FASCICULE VI est sous presse.

Charles FLAHAULT

Le 6 février 1935, la ville de Montpellier a fait à M. Ch. Flahault, professeur honoraire à la Faculté des Sciences, d'émouvantes obsèques ; elle rendait ainsi un suprême hommage à un savant dont le nom restera comme une des plus belles illustrations de la botanique française.

Né à Bailleul (Nord), le 3 octobre 1852, Ch. Flahault était parti, en 1872, des modestes fonctions de jardinier au Muséum de Paris. En 1878, on le voit déjà docteur ès-sciences et préparateur à la Sorbonne ; en 1881, il est répétiteur à l'École des Hautes Etudes, chargé de cours la même année à la Faculté des Sciences de Montpellier et professeur en titre en 1883. Une ascension aussi rapide se justifiait par des travaux qui accusaient déjà la forte personnalité de leur auteur, à commencer par sa thèse de doctorat : *Recherches sur l'accroissement terminal de la racine chez les Phanérogames*. A ce moment, il se consacre à des travaux de physiologie et d'anatomie. Chargé de missions en Scandinavie (1878 et 1879), en Angleterre (1880), il entreprend des études sur les Algues et publie divers mémoires, parfois en collaboration avec M. BORNET. De cette période date sa *Révision des Nostocacées hétérocystées*.

Mais il suit de près le mouvement qui se dessine à l'étranger en faveur de la géographie botanique. Depuis GRISEBACH (1872), divers auteurs, et notamment ENGLER en 1878-80, BERGHAUS en 1884-1887, DRUDE en 1890, ont publié des travaux synthétiques ; il en comprend toute l'importance et, dès lors, se voue définitivement au développement, en France, de la Phytogéographie. Il faut lire sa *Distribution des végétaux dans un coin du Languedoc* (1893) ou les comptes-rendus de la session extraordinaire, à Barcelonnette, de la Soc. bot. de France (1897), pour apprécier la maîtrise à laquelle il est parvenu et qui s'affirme pleinement dans sa remarquable *Introduction à la Flore de France* de H. COSTE (1901), véritable pierre angulaire de la phytogéographie dans notre pays et plan général des études futures. Cette œuvre entraîna l'orientation de tout un groupe de botanistes et suscita depuis de nombreux travaux.

De telles études exigent des matériaux abondants. Aussi Ch. Flahault fonde-t-il, dès 1887, à Montpellier, l'herbier méditerranéen, qui devient très vite une source de documentation de premier ordre. En 1889, l'Institut botanique de Montpellier reçoit la consécration officielle de la direction de l'Enseignement supérieur. Ch. Flahault en devient l'âme ; il donne à l'Institut ses collections et ses livres et multiplie ses efforts pour conserver à Montpellier, célèbre dans l'histoire de la botanique, son antique renom. Entre temps, l'éditeur Klincksieck lui demande, pour sa bibliothèque de vulgarisation, une *Nouvelle Flore colorée de poche des Alpes et des Pyrénées*, en trois volumes. « Virtuose de la conférence populaire, écrit un de ceux qui l'ont vu en action, insigne ami des arbres, globe-trotter résolu, toujours équipé en chef de colonne touristique, sac au dos, bâton ferré en main, homme de la garrigue et de la montagne, épris des spectacles de la nature, soucieux de ses leçons, il entraînait avec lui tous

« ceux qui s'intéressaient au monde végétal. »

Il poursuit son œuvre avec une ardeur si grande que sa notoriété ne cesse de s'accroître. En 1904, l'Académie des Sciences lui ouvre ses portes ; elle le recevra en 1908 comme membre non résident, dans la section de botanique. En 1905, au Congrès international de Vienne, qui rassemblait, pour la discussion de questions essentielles, plus de 500 botanistes du monde entier, son mérite s'impose avec tant d'autorité qu'il doit accepter, sur un vote unanime, la présidence des débats et celle de la séance de clôture. Le Congrès est un véritable triomphe pour les idées françaises.

La guerre ne le sépare pas de la vie universitaire, mais, pendant la période des vacances, il se dépense sans compter. « Je suis facteur rural », écrit-il de l'Hort-de-Dieu, sur l'Aigoual, « qu'il a réorganisé en jardin botanique et en pépinière, avec la charge, que je partage avec Mme Flahault, d'encourager, d'éclairer, cinquante femmes privées de leur mari et de veiller sur l'hygiène d'autant d'enfants ». Ce n'est pas tout encore : « N'y a-t-il pas ces pauvres petits réfugiés belges rapatriés d'Allemagne ou évacués des pays occupés », auxquels, avec l'admirable concours de Mme Flahault et de ses filles, il faut porter secours ? Et néanmoins, pendant l'année scolaire 1914-1915, il fait toutes les classes de sciences naturelles du lycée, y compris celle de sixième, en même temps qu'il assure les cours de l'Université. Son dévouement ne connaît ni limites ni obstacles : il crée l'Œuvre méridionale des Orphelins de la Guerre, qu'il a soutenue depuis de toute son influence et de tout son cœur, et n'hésite pas à faire appel en sa faveur aux concours les plus différents.

A la fin des hostilités, il est appelé à Strasbourg, lors de la réorganisation de l'Université, et y demeure dix mois. De retour à Montpellier, il y reprend son labeur. Il a cinq jours et demi d'enseignement par semaine, et cependant il continue à s'occuper du jardin de l'Aigoual, de l'Institut botanique, de sa croisade pour le reboisement ; il conduit des instituteurs, des étudiants, dans des herborisations fréquentes, et son entrain, sa vivacité, l'originalité de ses exposés leur laissent des souvenirs inoubliables. Sa vie n'est qu'un travail ininterrompu. « Travaillons, écrit-il, prenons de la peine, c'est toujours la source du bonheur ! » Il voit dans le travail un noble moyen de suppléer de son mieux aux pertes que la patrie a subies pendant la tourmente. Cette pensée devient chez lui prédominante et comme le but essentiel à atteindre. Profondément attaché à ses convictions religieuses, il mettait sur le même plan son ardente passion pour le travail, et, en lui-même, il ne séparait pas la nécessité de l'action de ses devoirs envers le pays. Il exhortait chacun à donner toute sa mesure ; il souhaitait que cette raison profonde fût dans le cœur de chaque Français.

En 1928, il m'écrit : « Je ne prends plus de vacances depuis le 2 août 1914 et je travaille sans répit. J'espère bien mourir au travail. Moyennant quoi, je demeure gai et alerte. »

Son vœu a été exaucé. Ch. Flahault, qui s'est dépensé toute sa vie pour inculquer aux autres l'amour de la vérité et celui du clair génie de la France, qui s'est prodigué pour les humbles et

les malheureux, est mort véritablement à la tâche. Il avait trouvé dans cette discipline un réconfort nécessaire devant les grandes épreuves de la vie ; le deuil de sa chère compagne de trente ans, survenu à l'heure où il prenait sa retraite ; celui de son ami DAVEAU, conservateur du Jardin botanique, l'avaient cruellement affecté, mais ils avaient exalté encore sa fièvre d'activité. Un autre motif d'affliction était né aussi auprès de lui : il voyait, disait-il, s'introduire en France, en matière de phytogéographie, des méthodes venues de l'étranger avec tout un appareil de théories et de nomenclature qu'il jugeait confus et inutile. Certaines adhésions lui avaient été pénibles et l'avaient écarté peu à peu du milieu universitaire qui lui avait été le plus cher. Il n'était plus, disait-il, à l'âge de rompre des lances, et sans témoigner publiquement son opposition aux idées de confrères dont il reconnaissait loyalement la sagacité, il laissait à l'avenir le soin de départager la science entre les conceptions d'au-delà des Alpes et celles de sa propre carrière. Il voulait que ses disciples prissent un soin constant à écrire dans ce style concis, précis, élégant, qu'il ne cessait, pour son propre compte, de perfectionner, afin de ne rien exprimer d'inutile et « d'être compris du père le plus illettré ».

Admirable exemple d'une volonté toujours tendue vers la recherche du vrai, vers le perfectionnement intellectuel et moral, savant d'élite autant que modeste, chrétien sincère, cœur généreux, telle apparaît la figure de Ch. Flahault, qui fut, avant tout, un bon serviteur de son pays.

D'autres parleront d'ailleurs, avec plus de détails et d'autorité, de l'ensemble de son œuvre ; mais il convenait à un botaniste que Ch. Flahault honora, pendant quarante années, d'une précieuse et fidèle amitié, d'apporter ici, à sa mémoire, l'émotion et la reconnaissance de ce témoignage.

Eug. SIMON (Tours).

OFFRES ET DEMANDES

Les insertions sont gratuites pour les abonnés, mais l'usage établi est de verser à l'Administration de la Revue 10 % du prix de vente.

Liliacées

M. l'abbé Souillet, Milly-Gennes (Maine-et-Loire), recherche pour ses études spéciales de nombreux mémoires et ouvrages, en toutes langues et de toute époque, se rapportant aux *Lilium*, *Fritillaria*, *Convallaria majalis*. Il serait heureux de recevoir des offres et serait particulièrement reconnaissant envers les botanistes qui l'aideraient dans cette recherche.

✱

A céder : A. BOISTEL, *Nouvelle Flore des Lichens*, 2^e partie (partie scientifique), épuisé, très rare et recherché : 95 francs. S'adresser au bureau de la Revue.

✱

M. Callé, instituteur, 1, avenue de Saquet, à Vitry-sur-Seine, cherche à échanger péricarpes français et étrangers.

✱

M. Riomet, 37, rue Gare des Chesneaux, Château-Thierry (Aisne), désire des graines ou jeunes pieds de *Nicandra physaloides*.

NOUVELLES

M. Pierre CHOUARD est nommé maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

✱

M. l'abbé SEGRET, curé de La Ferté-Imbault (Loir-et-Cher), a été nommé officier d'Académie, à la promotion de janvier 1935, pour « services rendus aux sciences ».

Nos sympathiques félicitations aux distingués botanistes.

DÉCÈS

Joseph RUPPERT, l'orchidologiste de Sarrebruck, est décédé le 14 février 1935, à Heidelberg.

Ch. LEGENDRE, auteur du *Catalogue des Plantes du Limousin* et directeur de la *Revue scientifique du Limousin*, est décédé le 18 février 1935, à l'âge de 94 ans.

Louis MAURY, professeur honoraire, à Reims.

Liste des Botanistes français

(Suite)

- JOUFFRAY A., colonel, Kerihuel-en-Arradon (Morbihan). *Mycol.*
 JOUFFRAY Joseph, pharm., place d'Armes, Bourgoin (Isère). *Mycol.*
 JOUFFRET G., capitaine en retraite, Chantelinotte, par Saint-Nizier-sous-Charlieu (Loire). *Mycol.*
 JOUVENEL (Mme), prof. d'anglais, 94, rue Balard, Paris (15^e). *Mycol.*
 JOVET Paul, assist. Muséum, 46, rue Louis-Blanc, Paris (10^e). *Phan. Advent. Muscinées.*
 JOYEUX Charles, doct.-méd., labo. parasitol., Fac. Méd., Pharo, Marseille (Bouches-du-Rhône). *Mycol.*
 JUILLET A., prof. Fac. pharm., 27, rue Aiguillerie, Montpellier (Hérault).
 JUILLET P., prof. Ecole normale, Albertville (Savoie). *Mycol.*
 JUMEL, 192, rue Saint-Maur, Paris (10^e). *Mycol.*
 JUELLE H., prof. Fac. Sc., Marseille (B.du-Rh.). *Pl. coloniales.*
 JUSTE A., doct.-méd., Saint-Dresezy (Hérault). *Mycol.*

(A suivre).

VIENT DE PARAITRE

P. FOURNIER, *Les Cactées et Plantes grasses*, in-16 de CCCIV-110 p., 64 pl. coloriées de E. MAZELIN, 17 pl. noires, 134 fig., cartonné. Lechevalier, Paris. 50 francs.

Le Gérant : P. FOURNIER.

CHAUMONT. — IMPRIMERIE ANDRIOT FRÈRES